

Durée : 1 jour Code : D01-c

Tarif: Nous consulter

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE:

État du bâtiment relatif à la présence de termites

Compétence:

Savoir réaliser un état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Maitriser la méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment. Etre capable d'identifier les principaux agents de dégradation du bois.

Savoir rédiger un rapport à l'issue de la mission conforme à la réglementation et à la norme en vigueur.

Contenu:

Maitriser:

- les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois,
- 2. le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction,
- 3. les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment,
- 4. la biologie des termites présents sur le territoire concerné,
- 5. les textes réglementaires,
- les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives,
- les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.

Savoir:

- appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité,
- 9. rédiger des rapports

• Public visé:

Toute personne souhaitant réaliser des diagnostics techniques immobiliers

• Préreguis :

Aucun prérequis nécessaire

• Encadrement:

Intervenants professionnels ayant plus de 5 ans d'expérience dans la réalisation des diagnostics techniques immobiliers.

• Outils pédagogiques et techniques :

- Supports pédagogiques papier.
- Cours sur vidéo projecteur.
- Mise en situation et exercices pratiques.
- Diaporama et retour d'expérience.
- Nombreux échantillons (insectes, bois dégradés).
- Microscope, loupes.

Méthode participative basée sur l'expérience des formateurs.

• Évaluation des connaissances :

- Exercices de validation des acquis.